



À nouveaux des menaces d'huissiers de st priest et bordeaux

Par **mimi**, le **10/01/2012 à 18:51**

Bonjour,
Maintenant je reçois des courriers d'huissiers provenant de St Priest dans le Rhône avant c'était à Bordeaux et aujourd'hui rebote un courrier simple de l'huissier de Bordeaux, et ce soir un coup de tél de cette étude j'ai raccroché et ils m'ont laissé un message en me menaçant de me saisir (mobilier véhicule, salaire et compte bancaire que dois-je faire si pat 76 pouvais-je répondre même quelqu'un d'autre j'en ai vraiment besoin
merci

Par **Marion2**, le **10/01/2012 à 19:27**

Merci de bien vouloir expliquer votre situation.
Vous avez des dettes ?
S'agit-il bien d'huissiers ? avez-vous vérifié ?

Par **pat76**, le **10/01/2012 à 19:36**

Bonsoir mimi
Meilleurs vœux pour 2012.
Un huissier n'arrive pas à vous convaincre de payer une dette forclosée, il refile le dossier à un confrère qui n'aura pas plus de titre exécutoire à vous donner.
Les menaces sont du bluff comme d'habitude.
En plus des lettres simples, donc rien de probant dans les mains du nouveau huissier.
Laissez-le avoir des frais de timbres quand il se sera fatigué à taper dans le vide, il transmettra le dossier à un autre confrère. Pendant ce temps, la forclusion continue de courir...
Bonne soirée.

Par **mimi**, le **10/01/2012** à **19:39**

Merci de cette réponse et meilleurs vœux à vous j'avais complètement oublié avec ses soucis surtout une bonne santé à vous et tout votre entourage merci

Par **amajuris**, le **10/01/2012** à **20:39**

bjr, il serait intéressant de savoir quel est le type de dettes et leurs réalités. il ne me semble pas anormal qu'un créancier veuille récupérer son dû. effectivement comme le dit pat76 les huissiers peuvent se fatiguer mais leurs clients créanciers peuvent passer à un phase judiciaire si les conditions le permettent. ncdt

Par **mimi**, le **12/01/2012** à **11:02**

bonjour Pat76 , Marion2 et amatjuris je vais vous envoyer plus d'informations Concernant mon crédit avec cofidis qui date depuis plus de dix ans, qui c'est retrouvé dans les mains de crédirec et maintenant des huissiers de bordeaux et du rhône et après cela reviens vers crédirec et cela dix ans après voir plus il est temps qu'il se réveille je pense que cofidis c'est déjà fait rembourser par son assureur A bientôt.